

NOTE EXPLICATIVE POUR PASSER LA COMMANDE D'OUTILLAGE

La commande d'outillage passe par l'intermédiaire des deux prestataires suivants en fonction des sections :

PROLIANS :

- Aménagement et Finition
- Technicien Menuisier Agenceur
- CAP Couverture
- CAP Constructeur Bois
- CAP Charpente

Le règlement est à joindre avec la liste d'outillage et à adresser directement chez le fournisseur.

Le versement est possible en 1 ou 2 fois (le premier règlement sera débité sur votre compte à compter du mois d'Octobre).

TECHNOLOGIES SERVICE :

- CAP Monteur installateur Sanitaire
- BAC PRO Métiers de l'électricité
- BAC PRO Energétique (TISEC)

Chez ce fournisseur, une note explicative est jointe à la liste pour passer commande, en ligne, par courrier ou par mail.

Les caisses à outils seront livrées directement au lycée et remise aux élèves à la rentrée.

Les vêtements de travail et les Equipements de Protection Individuelle font partis de la prime de 1^{er} équipement financée par la Région Bretagne et seront commandés par l'intermédiaire du lycée à la rentrée.